

COMPTE-RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 9 AVRIL 2018

URBANISME

Monsieur le Maire présente les demandes d'autorisation d'urbanisme déposées en mairie depuis la dernière réunion du Conseil Municipal.

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES LOCALES POUR 2018

Le Conseil Municipal décide ne pas augmenter le taux d'imposition des taxes locales pour 2018 :

- Taxe d'habitation : 12.94
- Taxe foncière (bâti) : 10.97
- Taxe foncière (non bâti) : 61.07 %

DÉNOMINATION DES RUES ET ADRESSAGE COMMUNAL

Le conseil municipal décide de mettre en forme le projet d'adressage communal évoqué lors de la réunion du 5 mars. De nouveaux noms de rues et numéros seront attribués dans certains secteurs, notamment dans les lotissements. Une cartographie actualisée sera également réalisée.

QUESTIONS DIVERSES

Aménagements Rte Moulin d'Amphion – Trossy : afin de renforcer la sécurité, des quilles en bois seront posées sur des portions de trottoir Rte du Moulin d'Amphion. Un panneau lumineux sera également installé sur cette route et dans le secteur de Trossy. Plusieurs scénarios sont évoqués concernant la limitation de vitesse à Trossy.

SIVOM Armoy/Le Lyaud : Monsieur le Maire informe que le Comité a décidé d'acheter un camion 3.5 T et un perceuseur autonome.

Forêt communale : Monsieur le Maire fait le point sur les travaux d'entretien à réaliser dans la forêt communale par l'O.N.F. Il informe qu'une coupe a été vendue au prix de 30 275 € H.T.

Soirées culturelles : Monsieur le Maire évoque les soirées culturelles « Printemps des Poètes » et « Le Lac Baïkal » qui ont été très appréciées par les nombreux participants.

Carrières : Monsieur le Maire fait part d'une étude relative au passage des camions, et informe que le flux généré par l'exploitation de la carrière ne représente que 2% du flux des véhicules empruntant la traversée du hameau de Noyer.

Enquête publique P.L.U. : l'enquête publique relative au projet de P.L.U. de la commune du Lyaud aura lieu du **LUNDI 07 MAI 2018** au **VENDREDI 08 JUIN 2018** inclus.

Le commissaire enquêteur assurera des permanences à la mairie du Lyaud pendant la durée de l'enquête pour recevoir les observations écrites ou orales du public aux dates et heures suivantes :

- Samedi 12 mai 2018 de 09h00 à 12h00
- Mercredi 16 mai 2018 de 14h00 à 17h00
- Mardi 22 mai 2018 de 16h00 à 19h00
- Samedi 26 mai 2018 de 09h00 à 12h00
- Vendredi 08 juin 2018 de 14h00 à 17h00